6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

L'Égalité
DE ROUBAIX TOURCOING

6 PAGES 5 CENTIMES — Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE . . N° 1.02 — A ROUBAIX N° 3.28 — A LENS . . N° 0.52

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMÉRO 5 CENTIMES

PUBLICITÉ — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Lundi 24 Octobre 1910

UN AVIATEUR MILITAIRE SE TUE A DOUAI

COMPTES DU LUNDI

Voici trois esquisses tracées d'après nature durant la grève des cheminots :

LA REVENDICATION DES
DOUZE PETITS COCHONS

Ils étaient douze petits cochons, — sales comme des petits cochons, — qui venaient de leur lointaine campagne et qui n'avaient jamais voyagé, ohé ! ohé !

On les avait tirés par la queue et les oreilles pour les faire monter dans un wagon qui était *encore* plus sale qu'eux si c'était possible. Ils avaient fait bien des difficultés parce qu'ils estimaient que la place des petits cochons est d'être près de leur *mère truie*, dans la porcherie natale et non à voyager comme de simples ministres. Mais ils connurent vite au peu d'égards qu'on avait pour eux que les hommes sont des êtres dénués de tout sens moral et de toute délicatesse.

Le train qui les emmenait partit. Ils virent *par les trous du wagon* disparaître la gare qui bornait jadis pour eux l'horizon de la pâture où ils folâtraient. Ils appelèrent leur mère et tout, si fort qu'ils espérèrent bien qu'on les ramènerait chez eux. En effet, à force sans doute d'entendre les cris déchirants des douze petits cochons qui n'aimaient pas le voyager et qui voulaient retourner à la tototе de maman truie, les méchants hommes qui faisaient contre le paysage, vite, vite, le long du wagon, cessèrent leur vilaine blague et le wagon resta tranquille comme les arbres et les fils télégraphiques en face d'une gare que les douze petits cochons n'avaient jamais vue.

Ils furent bien contents. Ils se dirent que le Bon Dieu des petits cochons avait entendu leurs plaintes et qu'il avait fait partir les *méchants hommes*. On n'en voyait plus du tout. Les quais étaient déserts. Partout le calme et le profond silence.

« Nous ne serons pas mangés par les hommes, se dirent les petits cochons. Ce beau monsieur qui a un képi noir et rouge avec des galons d'or, un grand sabre qui *manque de le faire tomber* à chaque pas, et qui se promène et ne fait rien dans la gare, c'est il être notre Bon Dieu. » Alors ils se mirent tous à crier joyeusement pour demander qu'il les rendît à leur mère...

Mais les jours se passèrent. Les petits cochons ignoraient que c'était la grève des cheminots qui leur valait cette escale en quelque gare de banlieue. Le beau monsieur, en képi noir et rouge, avec un grand sabre, — le chef de gare mobilisé, — *continuait à se promener tout seul* matin et soir dans la gare sans rien faire. Il ne délivrait toujours pas les douze petits cochons qui ne voulaient ni voyager, ni être mangés par les hommes. Au bout de quatre jours six petits cochons moururent de faim. Plusieurs autres les dévorèrent car les cochons se mangent entre eux, ce qui les fait *différents* des loups et semblables aux hommes. Le sixième jour il ne restait plus qu'un petit cochon vivant. Il avait essayé de manger ses camarades défunts mais il avait l'estomac faible et il ne pouvait pas supporter la charcuterie.

Il mourut bien tristement. Sous les cils roux, ses yeux bleus ingénus eurent un dernier regard vers le ciel comme pour lui signifier qu'il n'y avait vraiment pas de justice ici-bas pour les petits cochons. *Et il rendit l'âme...*

Plus tard, lorsque M. Hieronymus Vandenpaepegaye, marchand-charcutier, reçut livraison par le chemin de fer, dans une ville toute noire, du wagon qui lui amenait avec beaucoup de retard les douze petits cochons, il en trouva six décédés, et ne comprit pas pourquoi les autres manquaient.

M. l'inspecteur sanitaire arriva et posa sur chacun d'eux cette estampille bleue : « Impropre à la consommation ». Cette épitaphe indiquait que la revendication des douze petits cochons qui ne voulaient pas être mangés par les hommes était réalisée.

Cela prouve qu'il y a une justice... pour les petits cochons.

Ils étaient douze petits cochons, — sales comme des petits cochons, — qui venaient de leur lointaine campagne et qui n'avaient ja-jamais voyagé — ohé ! ohé !

« L'ORDRE REGNE
A LA GARE DE X... »

Le signe particulier de la gare de X... c'est qu'elle *ressemble à beaucoup de gares*. Elle s'est installée le long de la voie pour pouvoir mieux regarder passer les trains. Il y a si peu de distraction à X..., petite bourgade rurale !

Le signe particulier de M. le chef de gare de X... c'est qu'il ressemble à beaucoup de chefs de gare. Il délivre des billets, pèse des bagages, les porte sur le quai, appelle les voyageurs, fait fonctionner les signaux, le drapeau, le disque, le sémaphore, la sonnerie, les aiguilles, décharge les wagons de marchandises, répond au téléphone, tapote au télégraphe, touche les pourboires, ferme les portières, balaie la salle d'attente, allume le feu, pose les carreaux, s'occupe du passage à niveau, répare le distributeur automatique de chocolat, désinfecte les « locaux », goudronne les « lieux », et à ses moments perdus cultive son jardin.

La grève des cheminots éclata le mardi. M. le chef de gare de X... avait la grippe. Il profita de l'arrêt des trains pour s'aliter ce jour-là...

« A la Direction de la Compagnie on déclara très loyalement aux journalistes qu'à l'importante gare d'X... le personnel avait fait défection ce mardi de grève. »

Le mercredi, la femme du chef de gare d'X... [illegible]

[illegible]

« A la Direction de la Compagnie on déclara très loyalement aux journalistes qu'à l'importante gare de X... le personnel [illegible]

[illegible]

M. le sous-lieutenant de la S. C. D. F. D. G. (gare de X...) attendit le vendredi le passage des trains comme on attend le Messie. Comme il n'en venait pas il alla chercher son piston pour distraire [illegible]

[illegible]

« LE TRAIN VOUS ATTENDRA ! »

Le buffet de la gare de Lille. Un voyageur déjeune avec sérénité. On lui a dit que son train ne partirait sans doute pas...

Un employé ouvre la porte : « Les voyageurs pour Calais, en voiture ! »

Le monsieur s'écrie : « Ciel ! C'est mon train ! » Il avale sa demi-bouteille, glisse une cuisse de poulet dans une poche, un crouton de pain dans l'autre, enlève ses paquets d'une main, son pardessus de l'autre, et voudrait avoir une troisième main pour payer pendant que la quatrième prendrait sa couverture, son parapluie, son indicateur et son chapeau...

L'employé, devant un tel désarroi, a un geste de bon garçon : « Vous pressez pas ! Z'avez le temps de prendre du café ! Le train vous attendra ! »

WILL.

CHRONIQUE

LA PROMESSE

André rentra avec un visage si attristé, si las, que Marthe n'eut aucun doute sur le résultat de sa démarche. D'une voix exempte de douceur, elle demanda, pour la forme :

— Encore un échec ?

— Oui.

Marthe soupira et, les lèvres pincées, déclara :

— C'est charmant !

Il y eut un silence... André s'approcha de sa femme, mendiant une consolation...

— Tu ne m'embrasses pas ?

— Oh ! si tu veux !

Et, l'air mauvais, l'esprit ailleurs, elle effleura des lèvres la joue que lui tendait son mari.

Blessé, André ne put contenir son amertume.

— Au moins, dit-il, quand les déceptions s'accumulent sur moi, je suis toujours sûr de trouver un réconfort à mon foyer !

— Il me faudrait peut-être danser de joie ! riposta Marthe.

André haussa les épaules et s'assit, résigné...

Devant ses yeux, sa vie défila... Il revit son enfance désolée par la navrante inimitié de ses parents... Ah ! les propos aigres échangés à table, comme ils impressionnent douloureusement les tout petits ! Puis coup sur coup, deux catastrophes. A quelques semaines d'intervalle, la mort emportant son père et sa mère, le laissant, à dix-sept ans, seul au monde... La générosité d'un ami de sa famille lui permettant de continuer ses études. Il travailla avec acharnement [illegible]

[illegible]

Marthe, qui depuis un instant observait André, demanda :

— Tu réfléchis peut-être aux promesses que tu m'avais faites... Ah ! là ! là ! Tu m'en avais promis, des choses !... Je devais être riche... Dire que j'aurais pu l'être si j'avais [illegible]

[illegible]

***

— J'ai donné ma démission !

Les yeux de Marthe s'arrondirent de stupéfaction.

— Tu dis ?

— Je dis que, à la fin du mois, je quitterai l'administration.

La stupéfaction de Marthe se changea en colère, et cette colère se manifesta par un flot de questions ironiques, d'apostrophes âpres.

— Tu es donc devenu fou ?... Tu veux sans doute t'adonner complètement à la littérature ?... Ah ! ah ! Ça t'a si bien réussi jusqu'à présent !... Tu as au moins trouvé une place dans un journal ?... Ah ! C'est du propre !... Quand on a femme et enfant !... Tiens ! Il faut que tu n'aies pas de cœur !

Avec un sourire désabusé, André écouta, puis, quand Marthe lui parut à bout de souffle, il déclara tranquillement :

— Je n'entre pas dans un journal : je m'en vais à Madagascar.

De nouveau, le visage de Marthe exprima la stupeur...

— A Madagascar ? dit-elle, comme hébétée.

— Oui... On m'y procure une situation très avantageuse... Je vais pouvoir, enfin, tenir une de mes promesses. Je m'étais engagé à te donner la fortune et la gloire... Peut-être, si tu avais été plus patiente, si je t'avais toujours sentie près de moi, aurais-je pu réaliser mon rêve... Peut-être... Mais l'instant n'est plus aux récriminations... Désormais, tu connaîtras une existence, sinon luxueuse, du moins très aisée...

— Tout cela, c'est très beau ! Seulement, le climat de Madagascar est meurtrier...

— Et je puis mourir ?

— Dame !

— N'aie aucune crainte. Si je meurs, tu seras à l'abri du besoin. Je me suis assuré pour deux cent mille francs.

— Deux cent mille francs ?

— Oui.

Marthe objecta :

— La prime à payer doit être énorme !

— Elle est forte, en effet. Mais ne t'inquiète pas de ces détails. Je te répète que j'ai tout prévu.

Un silence tomba. André observait sa femme espérant découvrir sur son visage quelque trace d'émotion. Il n'en vit pas.

Marthe conclut simplement, avec un léger froncement de sourcils :

— Avant de prendre une décision aussi importante, tu aurais tout de même bien pu me consulter !

...Les derniers jours qui précédèrent son départ, André les consacra exclusivement à son fils.

Marthe, plus vexée que peinée, le voyait sortir avec Georget chaque fois que les soins du ménage la retenaient à la maison.

Elle en fit aigrement l'observation :

— Que signifie cette façon d'accaparer le petit ?

— Je veux, dit André, que s'imprime dans son cerveau une image durable de son père ; je veux que, si je viens à disparaître, il ait de moi un souvenir précis et qu'il se rappelle combien je l'ai aimé.

Marthe haussa les épaules :

— Dirait-on pas que tu pars sans espoir de retour ?

A tout moment, André questionnait Georget :

— Quand ton papa sera loin, tu penseras à lui ?

— Bien sûr ! répondait le bambin... Je penserai qu'il est grand... qu'il me rapportera plein de joujoux de Madagascar... tout plein !

— Comment est-il, ton papa ?

L'enfant le considérait, comme [illegible]

— Comment il est ?... Eh bien, il est grand !... Il a une grande barbe !...

[illegible]

***

La mer Rouge. [illegible]

A cause de la chaleur torride, on a dressé des tentes sur le pont. Les passagers sommeillent, accablés, et le paquebot paraît lui-même subir l'écrasement général, car il avance lentement, comme alourdi de fatigue.

André vient de s'aventurer à l'arrière, hors [illegible] Une voix impérative [illegible]

— [illegible] Vous voulez donc [illegible]

[illegible] qui l'interpelle. [illegible]

— [illegible] avec mon casque, je [illegible]

— [illegible] On ne saurait prendre trop de précautions. [illegible] de la mer Rouge [illegible]

— Ainsi, quelqu'un qui [illegible] risquerait à [illegible]

— Absolument.

Le docteur a tourné les talons. André songe...

Il songe que l'heure du sacrifice est arrivée. Lorsqu'il a affirmé à sa femme qu'il avait trouvé une très belle situation à Madagascar, il a menti. La prime d'assurance payée, il lui reste à peine de quoi vivre...

Seulement, s'il meurt, c'est l'aisance pour les siens. *Deux cent mille francs* ! *Six mille* francs de rentes !

Il sait Marthe économe malgré ses rêves de luxe. Elle ne gaspillera pas la fortune. Georget grandira dans le confort. Et si sa vocation l'entraîne vers le but que lui n'a pu atteindre, eh bien ! il pourra attendre, sans souffrir de la médiocrité, le succès réparateur.

Allons ! Il s'agit de tenir sa promesse !

Il jette un regard autour de soi. Tout le monde fait la sieste... André se dirige de nouveau vers l'arrière.

Mais soudain un doute le frappe, le fait hésiter. En donnant sa vie pour que les siens aient plus de bien-être, fait-il bien son devoir ? Est-ce que le véritable devoir ne serait pas plutôt de veiller lui-même sur son fils, d'en faire un homme ? Cette pensée le trouble. Il s'efforce de la chasser... Du reste, à quoi bon ce scrupule ? N'est-il pas trop tard ?... Une autre pensée survient, qui le rassure. Certes, Marthe a envers lui des torts graves, mais elle n'en est pas moins une mère excellente. Il peut disparaître. Elle saura le remplacer... Et qui sait ?... Peut-être un jour, pressentira-t-elle la vérité et le remords rendra plus actif encore son dévouement maternel...

Alors André s'avance sous le soleil meurtrier, et, d'un geste brusque, il arrache son casque...

. . . .

Maintenant, c'est la fin.

Le médecin vient de sortir de la cabine en disant à la sœur :

— Il n'en a plus que pour quelques minutes. Mais prenez garde ! Il a toute sa connaissance.

Si bas qu'il ait parlé, André a entendu et un sourire un peu amer se dessine sur ses lèvres... Dans quelques minutes, Marthe et Georget seront riches !...

Une pendule sonne huit coups. Huit heures ! C'est à huit heures exactement que Marthe, maman ponctuelle, déshabille chaque jour son fils... Et André revoit la scène coutumière. Georget proteste qu'il n'a pas sommeil, mais, devant un regard courroucé de sa mère, il se résigne. Le voici en chemise de nuit. Marthe l'allonge dans le petit lit... Et, tout à coup, André croit entendre... Non ! Non !... Ce n'est pas une illusion ! Sans doute, s'accomplit un miracle pour ce mourant !... André entend le chérubin aux boucles blondes crier :

— Bonsoir, petit père !!

Alors, il tend les bras vers l'adorable vision. Il murmure :

— *Bonsoir, Georget, bonsoir...*

Et il meurt...

E.-G. GLUCK.

Lille ouvrière manifeste contre la cherté des vivres

Dix mille personnes se rendent en cortège de la Bourse du Travail à la Préfecture pour y porter les doléances des ménages ouvriers. - La réception des délégués à la Préfecture et le meeting de la place Vanhœnacker.

[illegible] du [illegible] rapport [illegible] les vœux [illegible] à ce sujet par [illegible] de [illegible] par [illegible]

[illegible] DELORY re- [illegible]

[illegible] nous avons [illegible] les desiderata [illegible]

[illegible] ont prises [illegible] la saison [illegible] ouvrière ; l'ap- [illegible] 419 et 420 [illegible] spéculateurs et les [illegible] des fortunes scan- [illegible] pauvres gens. [illegible] le blé et le pain les [illegible] les blés néces- [illegible] taxe le [illegible] domaine [illegible] par la [illegible]

[illegible] pour parer aux dangers futurs, l'étude de la création de greniers et caves nationales d'abondance, où le trop-plein de la production serait réservé pour combler les déficits [illegible] profitables aux producteurs agricoles ainsi qu'aux consommateurs [illegible]

[illegible] Nombre de cafetiers participent à la manifestation [illegible] calme, et les nombreux agents de police commandés de service pour cette circonstance, n'eurent pas à intervenir à aucun moment.

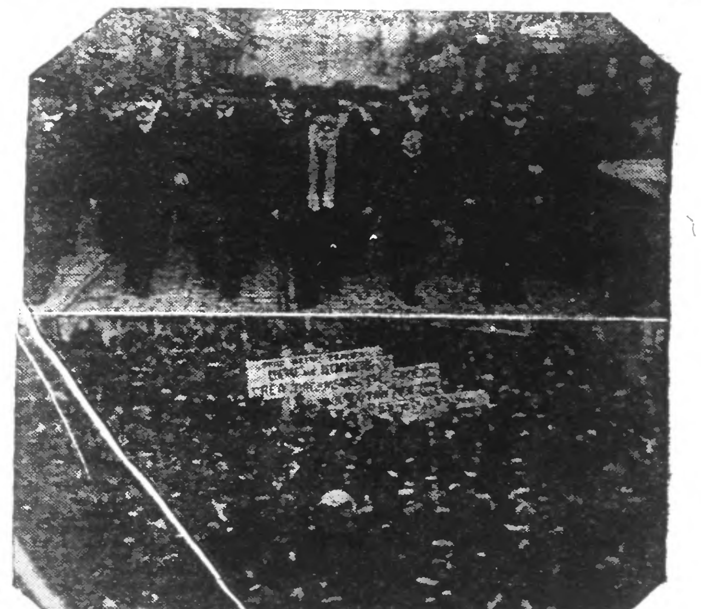

LA FORMATION DU CORTEGE PRES DE LA BOURSE DU TRAVAIL. — EN HAUT : LES ORGANISATEURS EN TETE DU CORTEGE ; DE GAUCHE A DROITE : PICAVEZ, SAINT-VENANT, DELORY.

Le cortège en suivant l'itinéraire que nous avons indiqué hier, se rendit à la Préfecture où nos élus avaient demandé à être reçus afin de remettre à M. le Préfet, une protestation contre la cherté des vivres, destinée à être communiquée à nos gouvernants.

A LA PREFECTURE

M. le Préfet étant tenu à la chambre, par une blessure qu'il se fit dernièrement à l'œil, ce fut son secrétaire particulier, M. Leroy, qui reçut en son cabinet les pétitionnaires.

Le citoyen DELORY prit le premier la parole, il exposa brièvement le but de la protestation qu'il venait remettre. Il rappela que le Parti socialiste avait proposé l'organisation d'un service d'alimentation, ou se il, le gouvernement aurait le droit d'introduire en France du blé étranger, ce droit d'introduction devenant le régulateur des prix. Ainsi, ajouta-t-il, avec le concours des intéressés, on fixerait, 1° le prix minimum du blé pour sauvegarder l'intérêt de nos cultivateurs ; 2° le prix *maximum* pour se garantir contre la spéculation, et selon le cours du prix du blé, au dessous ou au dessus de ces limites, le Gouvernement introduirait ou cesserait d'introduire du blé étranger. Il accomplirait ainsi une manœuvre analogue à celle de l'éclusier qui ouvre les écluses quand l'eau, en temps de sécheresse est nécessaire, ou les ferme pour éviter l'inondation en temps de pluie.

Après Delory, Saint-Venant prit la parole, il mit en opposition la fixité des salaires de [illegible]

Nous espérons pouvoir compter sur vous, Monsieur le Préfet, pour transmettre au Gouvernement les revendications ci-dessus afin de ramener le plus tôt possible le coût de la vie à son taux normal.

Recevez, Monsieur le Préfet, l'hommage de notre parfaite considération.

Les Secrétaires,
Louis PICAVEZ, SAINT-VENANT,
Henri SAMSON.

M. Leroy assura qu'il rapporterait fidèlement au Préfet tous les desiderata qui venaient de lui être soumis. Après quoi, la délégation se retira et vint reprendre sa place à la tête du cortège ; celui-ci par la rue Gambetta et la place des Quatre-Chemins, se dirigea vers la place Vanhœnacker où Delory devait prendre la parole afin de rendre compte aux assistants de la démarche que les délégués venaient de faire à la Préfecture.

Un meeting en plein air
ALLOCUTION DE DELORY

Sur une estrade de fortune, formée de deux tables disposées au milieu de la place Vanhœnacker, Delory prend place.

Le député remercie les assistants d'avoir répondu en aussi grand nombre, à la belle manifestation qui vient d'avoir lieu.

Elle avait pour but, dit-il, de protester contre les agissements des agioteurs qui rendent la vie si difficile à la classe ouvrière.

Delory rend compte ensuite de sa visite à